



**COMPTE RENDU DEFINITIF DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 avril 2017 à 19 h 30**

Convocation en date du : 14 avril 2017

COMMISSION 1 – PERSONNEL, FINANCES, INNOVATION ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

17-05-8.7-01

Présentation des schémas envisagés par la métropole pour le développement des lignes de transport en commun en site propre et notamment du tramway.

Désignation des secrétaires de séance :

M. Florent Barbault

M. Eric Fandant

NOMS DES ELUS	PRÉSENT	ABSENT	REPRÉSENTÉ PAR MANDAT
M. SCHWARTZ	X		
Mme ALLAIN	X		
M. LANGE	X		
Mme TEIXEIRA	X		
M. CLEMENT			Pouvoir à Filipe Ferreira Pousos
Mme HADJIDJ - BOUAKKAZ	X		
Mme AUDIN	X		
M. BOUIN	X		
M. FERREIRA-POUSOS	X		
M. PLANTARD	X		
Mme JEBARI	X		
M. SOTTEJEAU	X		
Mme KENANI	X		
Mme ROZAS	X		
M. DOMINGO			Pouvoir à Martine Allain
Mme GERMOND	X		
Mme PLOT-MUREAU	X		
M. BOULAMLOUJ			Pouvoir à Claudie Rozas
Mme DELLA - ROSA	X		
Mme ORLIAC			Pouvoir à M. le Maire
M. BARBAULT	X		
Mme BOURASS - BENSAID			Pouvoir à Rabbia Bouakkaz
M. BIET	X		
M. SEISEN	X		
Mme GUSTIN-LEGRAND	X		
M. THUILLET			Pouvoir à Armelle Audin
Mme TOURET	X		
M. FANDANT	X		
Mme MONTOT	X		
Mme VIOUX	X		
M. DOULET	X		
Mme ESNARD			Pouvoir à Nathalie Touret
M. AUTANT	X		

1 – Présentation des schémas envisagés par la métropole pour le développement des lignes de transport en commun en site propre et notamment du tramway.

Le Conseil municipal

Vu le rapport présenté,

D é c i d e

d'adopter le vœu suivant :

A l'initiative de Wilfried Schwartz, Maire de La Riche, l'ensemble des élus du Conseil municipal a pris connaissance, lors de la Commission générale précédant cette séance du Conseil, de la présentation faite par Frédéric Augis, vice-président de Tours Métropole Val de Loire délégué aux transports, relative aux axes de transport en commun en site propre à l'horizon 2050.

L'étude présentée identifie différents scénarios pour développer le réseau de transport en commun de l'agglomération par une nouvelle ligne de tramways, avec, à l'appui de cette démonstration, un diagnostic de la situation actuelle, l'évaluation des fréquentations prévisibles, l'étude des coûts engendrés (nombre de kilomètres, ouvrage d'art à construire, achat de foncier, détournement des réseaux enterrés, nombre d'habitants actuels et futurs desservis...) pour chaque hypothèse.

L'analyse de ces éléments objectifs démontre que le tracé le plus intéressant relie les deux hôpitaux Trousseau et Bretonneau, avec une sérieuse possibilité d'extension sur La Riche, qui présente le meilleur potentiel de desserte, notamment en raison de sa forte densité de population et de son quartier prioritaire.

A l'occasion de ce Conseil municipal, il a été rappelé que la municipalité a souhaité anticiper le passage d'un tramway sur son territoire. A cette fin, tous les derniers projets d'aménagement ont été menés en ayant à l'esprit la forte probabilité de disposer du tramway à La Riche :

1- Le Plan Local d'urbanisme, arrêté par le Conseil municipal le 20 décembre dernier, prévoit un tracé qui renforce les liens entre La Riche et le reste de la Métropole via l'axe avenue Pierre Mendès France et rue du 11 novembre.

2- Le projet de requalification des espaces publics du 11 novembre prend en compte le passage du tramway. En ce sens, une étude démarrera en mai 2017 sous maîtrise d'ouvrage de Tours Métropole Val de Loire.

3- Le PLU prévoit pour la partie ouest de la rue de la Mairie des règles adaptées au futur passage du tramway en prévoyant le recul des constructions à venir.

4- Avec ses réserves foncières situées aux abords du périphérique, la ville pourrait accueillir le terminus de la ligne de tramways et devenir ainsi la "porte d'entrée" de l'ouest métropolitain.

5- L'avenue Pierre Mendès France, colonne vertébrale du nouveau quartier Plessis-Botanique, a été dimensionnée pour accueillir le tramway. Par anticipation, les réseaux techniques se situeront en dehors de la plate-forme du futur tramway, ce qui réduira fortement le coût des travaux.

Avec ce Conseil municipal et le vote de ce vœu, la Ville de La Riche formalise un premier temps de concertation avec les élus et les Larichois. Ces temps d'échanges se multiplieront pour que la population soit pleinement associée à ce grand projet. Comme pour Tours et Joué-lès-Tours, l'arrivée du tramway est un facteur de dynamisme et d'attractivité. Elle répond également à un besoin des administrés de disposer d'un service public de transport de proximité qui les rapprocherait du cœur de la métropole et de ses équipements structurants. Pour toutes ces raisons, la Ville de La Riche et l'ensemble des élus du Conseil municipal expriment leur envie de voir se réaliser ce beau projet et formulent le vœu que la future ligne de tramways entre Trousseau et

Bretonneau soit étendue sur le territoire communal. C'est une opportunité historique dont les élus ont pleinement conscience. Le tramway à La Riche va profondément modifier le paysage urbain de la Ville et le cadre de vie des Larichois. Il sera également la porte d'entrée de l'ouest de la métropole vers le centre de l'agglomération.

Présentation de M. Le maire :

Nous sommes réunis en Conseil municipal aujourd'hui pour parler du tramway. Il y a peu de temps ce Conseil municipal se réunissait pour voter la métropole. Je suis particulièrement ravi de vous accueillir, Monsieur le vice-président Augis, Maire de Joué-les-Tours, cher collègue, pour vous permettre de présenter ce beau projet qu'est le tramway, avec une hypothèse sérieuse de le voir circuler sur notre commune de La Riche.

Différents tracés, différents scénarios sur l'ensemble du territoire métropolitain, ont été présentés en Commission générale tout à l'heure aux élus du Conseil municipal. Et nous l'avons vu, la ville de La Riche, par son positionnement, la forte densité de sa population, sa proximité avec un des enjeux fort : la liaison entre les deux hôpitaux, présente des atouts importants pour le passage du tram.

Ce soir, il m'a semblé indispensable d'informer publiquement les larichoises et larichois, lors de cette séance publique du Conseil municipal, des différents schémas du tramway, qui avaient aussi été présentés à l'ensemble des maires de la métropole. C'est une étape importante dans la réflexion de cette deuxième ligne. Je voudrais aussi démontrer le plus objectivement possible que la ville de La Riche est prête à accueillir le tramway.

On parle beaucoup à Tours du quartier des casernes, mais on parle moins du quartier en devenir de la ZAC du Plessis Botanique de La Riche et on va le faire ce soir. La ZAC Plessis Botanique, très proche de Bretonneau, prévoit 1200 logements à l'horizon 2024. Le hasard fait bien les choses puisque cela coïncide avec une seconde ligne de tram envisagée pour 2024-2025. Dans une vision métropolitaine, quel serait l'intérêt de s'arrêter à Bretonneau. Autant poursuivre pour desservir cette nouvelle population.

Pourquoi ne pas aller encore plus loin et aller devant la mairie de La Riche ? Pourquoi pas ? Et là, le projet de rénovation urbaine de la rue du 11 novembre est à l'étude sous maîtrise d'ouvrage Tour(s)plus. Dans le cahier des charges, là encore, nous avons prévu la possibilité de faire passer le tram. Mais mieux que ça, nous avons voté récemment le plan local de l'urbanisme (PLU) qui sera ensuite soumis au vote de la métropole. Le PLU prévoit un certain nombre de règles pour empêcher que de nouvelles constructions puissent venir entraver cette hypothèse du passage d'un tram, car vous savez que le foncier, lorsqu'on crée une ligne de tram, est un enjeu fort. Ici, rue de la mairie, on vous l'expliquera tout à l'heure, il y a un alignement, un retrait obligatoire sur les parcelles privées pour toutes nouvelles constructions, pouvant ainsi faciliter l'implantation demain d'un futur tram.

Je dirais presque encore mieux : la ville de La Riche est incontestablement la porte ouest de l'agglomération et là, devant le prieuré de Saint-Cosme, quoi de mieux pour rêver d'un terminus de la future ligne de tram. Nous allons beaucoup rêver ce soir, mais aimerions beaucoup concrétiser ce rêve. Devant le Prieuré de Saint-Cosme, la ville de La Riche maîtrise le foncier, que l'on mettra à disposition. Ce sera là, je pense, une mise à disposition à titre gracieux pour le passage du tramway.

Donc ce soir, nous allons tenter de vous démontrer de la façon la plus objective possible que cette hypothèse n'est pas moins valable que d'autres hypothèses. La Ville de La Riche est souvent discrète, mais lorsqu'il s'agit d'enjeux forts, elle peut être très déterminée et vous allez pouvoir le constater ce soir. C'est une opportunité historique, car jadis le tram a déjà effleuré La Riche, près de Tonnelé, mais n'est jamais rentré dans notre commune. C'est donc un enjeu très très fort pour notre ville. Voilà ce que je souhaitais dire en introduction. Je laisse maintenant la parole à M. Augis.

Présentation de M. Augis :

M. le vice-président de la Métropole, cher collègue, mesdames, messieurs, je suis véritablement ravi d'être là ce soir à La Riche pour ce Conseil municipal exceptionnel sur les mobilités, un enjeu important pour la métropole de Tours. Quelles mobilités voulons-nous dans cette métropole

demain ? En février 2016, un séminaire des maires a pris un certain nombre d'engagements, c'était le début de l'aventure de la métropole, cette aventure impossible qui est devenue réalité. Il m'avait été demandé, en tant que vice-président en charge des mobilités et des infrastructures, de réfléchir à travers un plan qui avait été adopté par l'ensemble des maires, de prendre en compte l'ensemble des portes de cette métropole et des éléments structurants qui font cette intercommunalité.

A partir de là bien sûr, un certain nombre de villes ont été ciblées, La Riche pour la porte Ouest, Saint-Pierre-des-Corps pour la porte Est, au sud, Chambray, Saint-Avertin, puisque Joué-lès-Tours a déjà la chance d'avoir la première ligne de tramways et au nord, Tours et Saint-Cyr-sur-Loire sont des portes d'entrée. Il y a aussi des éléments structurants qui ont été identifiés : les universités, les gares, la gare de Saint-Pierre-des-Corps, les hôpitaux, les Halles de Tours puisque c'est un élément important pour notre vie de tous les jours.

On a essayé de construire comment pourrait être d'ici 2040-2050 un schéma directeur des transports en commun aussi bien le tramway que le bus à hauts niveaux de services qu'il ne faut pas oublier, autrement appelé BHNS. Ce sont deux outils complémentaires. Le BHNS est plus facile à faire passer d'un niveau urbanistique, mais il s'adresse à des endroits où on ne peut pas y avoir plus de vingt mille voyages par jour. Au-delà, c'est très difficile à séquencer et dans ce cas, on pense plus au tramway.

Je ne vais pas vous refaire toute l'étude, l'essentiel c'est que vous puissiez tous vous exprimer, que je puisse vous entendre. C'est ma première soirée, je vais en passer d'autres, ça me fait plaisir d'être auprès de vous, M. le Maire, pour cette première soirée. J'irai à Saint-Pierre-des-Corps, j'irai à Tours, Joué-lès-Tours que je connais un peu et puis Saint-Avertin, Chambray pour pouvoir présenter les projets. J'ai présenté aux 22 maires en bureau des maires il y a quelques jours des hypothèses de scénarios que l'on appelle phase 3, mais j'y reviendrai dans quelques instants.

Sous couvert de votre premier magistrat, il vous a semblé que la métropole ne devait pas être abstraite, ni une technostructure. La métropole est au service des citoyens et au service des Conseils municipaux, c'est pour cela que je suis devant vous ce soir, pour vous écouter. Nous avons fait des propositions, mais ce sont les élus des différentes communes qui vont valider ou pas un certain nombre de décisions. Nous avons une charte de voirie, une charte d'urbanisme, une charte de gouvernance et même une charte sur nos collaborateurs lorsqu'ils sont mutualisés ou détachés auprès de la métropole. Il faut bien rappeler que nous sommes ancrés dans un territoire et ce territoire c'est la confédération des 22 communes. C'est donc important pour moi de vous écouter, pour écouter aussi des choses que l'on a pu percevoir, avec Laurence Marin, la directrice des mobilités, qui est derrière moi.

Quand on a travaillé ce plan, ce n'est pas simplement les mobilités que l'on a regardées, ce sont également les projets urbanistiques et la volonté des villes pour faire évoluer leur territoire et leur activité. Nous sommes en accompagnement et c'est en cela qu'aujourd'hui, je suis à vos côtés. Joué-lès-Tours a eu la chance d'être désignée pour avoir la première ligne, elle part de Vaucanson et va jusqu'au lycée Jean Monnet, on a vu des avantages. Je vais vous dire, je suis le premier frustré, car j'ai un quartier sud « écoquartier » dans lequel un transport en site propre pourrait aller un tramway. Mais pour l'instant le tramway a été arrêté et pourrait être séquencé au Lycée Jean Monnet. Il reste 1,5 km pour aller jusque dans le sud de Joué-lès-tours.

Bien sûr on veut toujours plus et c'est en cela que c'est intéressant de voir votre approche, comment vous verriez une ligne de tramways si elle venait jusqu'à vous. À ce jour, aucune décision n'a été prise. En tout cas, vous avez des atouts, comme la ville de Joué-lès-Tours avait des atouts et je pense que c'est votre délégation, M. le maire, il ne faut pas oublier que vous avez un quartier politique de la ville. Et aujourd'hui, la mobilité, c'est peut-être aussi pour les personnes qui sont plus loin de l'emploi, c'est aujourd'hui un problème de transport. Lorsqu'on construit nos différentes villes, il faut absolument penser à ces quartiers prioritaires et vous, M. le maire, qui avez la délégation, c'est un des éléments qui font qu'aujourd'hui vous avez des arguments.

Il y a aussi ce quartier Plessis Botanique et la dernière chose que vous avez évoquée, c'est l'enjeu de la porte Ouest. En tant que vice-président en charge des mobilités, il n'y a pas que les transports en commun, il y a également les trains, les mobilités douces, la bicyclette, la marche à pied, il faut voir comment on peut empêcher intelligemment les personnes qui ne font pas partie de cette métropole de rentrer dans la métropole et à un moment donné d'avoir un parking relais qui permette

de prendre un transport rapide pour aller là où ils veulent. Pour aller dans le centre de Tours par exemple. Il ne peut pas non plus y avoir une congestion. On n'a jamais eu une politique, dans cette métropole, coercitive contre la voiture, mais on a une volonté de tendre vers moins de voitures au quotidien dans les centres-villes. Et c'est là que l'intérêt des portes d'entrée doit se faire. J'ai bien entendu que vous avez un foncier disponible, je le retiens avec beaucoup d'intérêt, car quand c'est gratuit, c'est dans mes prix. En tout cas, c'est intéressant de voir comment La Riche pourrait aujourd'hui appréhender une seconde ligne, ou en tout cas le passage d'un transport en site propre sur son territoire. Merci donc de m'accueillir ce soir autour de cette belle table du Conseil municipal dont je connais quelqu'un qui y a siégé il y a quelque temps.

Maire :

Il est certain que M. le vice-président va faire le tour des villes, c'est aussi pour tenir la presse en haleine, qui à chaque réunion va peut-être en savoir plus sur les futurs tracés du tram. Plus sérieusement, M. Augis présentera les différents scénarios dans les différentes communes. Ce soir, nous allons nous concentrer sur la ville de La Riche. Ce que M. Augis ne peut pas vous dire et que je peux vous dire, c'est que ce n'est pas complètement un hasard si le lendemain de la présentation des hypothèses au bureau des maires, ce conseil se réunit ce soir pour voir les choses plus en détail sur l'hypothèse très sérieuse, à la fois de la desserte des hôpitaux et de la poursuite d'une seconde ligne de tram à La Riche. Je vais laisser la parole au directeur des services techniques et pour compléter, la présentation sera faite par le directeur de l'urbanisme sur les différents atouts sur la ville de La Riche pour accueillir le tram.

Arnaud Le Guellec, Directeur des services techniques, Benoit Turquois, Directeur des services de l'urbanisme de la ville de La Riche et Pierre Bousquet, Directeur de l'aménagement Icade Promotion, agence responsable de l'aménagement du quartier Plessis Botanique sur La Riche, ont présenté le projet du vœu exposé ci-dessus.

Sont intervenus dans le débat :

M. Bouin :

C'est lors du Conseil municipal du 5 octobre 2010 pendant lequel nous avons débattu du bilan de Tour(s)Plus que nous avons parlé du tramway, notamment des travaux qui concernaient la ligne n° 1 Nord-Sud. Le Président de Tour(s)Plus de l'époque venait d'annoncer devant les élus de l'agglomération que la ligne N° 2 aurait son terminus à Trousseau. Ce qui a laissé supposer une liaison entre les deux hôpitaux de l'agglomération. C'était un autre temps. J'avais montré lors de mon intervention à ce Conseil municipal, que la concurrence imposée par l'Europe en matière de transport de fret ferroviaire avait obligé la SNCF à laisser libre un certain nombre de corridors réservés aux entreprises privées de transport de marchandises et qu'il était illusoire de croire dans ces conditions que nous pourrions disposer des créneaux pour du transport de voyageurs de proximité, correctement cadencé. Je le regrette d'autant plus, que les élus de ma sensibilité ont été à l'origine de cette idée, d'exploiter l'étoile ferroviaire tourangelle il y a plusieurs dizaines d'années, ce qu'aujourd'hui beaucoup semblent avoir oublié. Le temps a passé et l'envie ne manque pas à certains de vouloir réécrire l'histoire à leur façon. C'est ce qui m'avait amené, lors de ce conseil à suggérer et ce n'était pas la première fois, la faisabilité d'un projet de ligne de tram avec terminus sur notre commune. Voici un extrait des termes mêmes de mon intervention, ainsi qu'on peut les relire dans le compte-rendu du Conseil municipal du 5 octobre :

« Le quartier du Botanique n'est pas encore démarré. L'aménagement du centre-ville en est encore au stade des études et l'idée d'un parking relais au sortir du périphérique en est encore au stade de l'idée. Il serait bien dommage d'avoir à regretter dans 10 ans de ne pas avoir prévu un tel aménagement de transport public. Sans compter ce que cela pourrait coûter de devoir rattraper ce retard. Je sais qu'il est de bon ton de montrer avant les travaux tous les inconvénients et dommages qu'ils génèrent, tous les coûts qu'ils engendrent. Je sais que les récriminations diverses se font

entendre dans les médias, comme sur les bancs des assemblées élues. Je sais aussi combien, une fois les lignes de tram bien rodées, une large majorité se dégage pour se réjouir que les travaux aient été effectués, majorité large rassemblant les diverses composantes idéologiques et politiques de la population. »

Cette déclaration ne m'a valu à l'époque que quelques moues dubitatives parmi cette assemblée et je n'insisterai pas plus. Aussi, je suis aujourd'hui un des premiers à me réjouir que cette hypothèse soit jugée comme sérieuse, que cette utopie peut être pour certains, soit à la veille de devenir une réalité... Le terrain est préparé pour cela, sur l'essentiel d'un parcours traversant le territoire de notre commune. C'est une perspective de développement nouvelle qui s'offre aux Larichois et une réponse à relativement court terme à leurs problèmes de déplacement, une réponse à leurs besoins. Le tram, ce n'est pas seulement un moyen d'aller confortablement d'un point à un autre, même si cela reste essentiel, c'est aussi une conception particulière de l'urbanisme qui change la donne en bien des points. L'expérience de tous ceux qui vivent le tram au quotidien sur le parcours de la première ligne est là pour le confirmer. Je pense qu'il faut exprimer au nom des habitants de notre ville, l'envie que nous avons de nous saisir de cette opportunité qui nous est offerte, en montrant que le tram ne doit pas s'arrêter à la porte du CHU, mais que nous souhaitons plutôt le voir traverser notre commune. Et je suis convaincu que notre vœu de ce soir exprimera cette volonté.

M. Ferreira Pousos :

Au-delà des avantages déjà cités, je souhaite en complément indiquer l'aspect accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. En effet, une commune comme la nôtre, si proche du centre de Tours et néanmoins suffisamment éloignée, présente une vraie difficulté pour les déplacements de ces personnes. C'est aussi pour cela et au-delà de l'envie d'accueillir le tram et de l'attractivité de notre ville qui en serait significativement renforcée, que je suis évidemment complètement favorable à cette belle opportunité que nous nous devons de saisir.

Mme Audin :

Je me félicite de la disparition progressive des voitures des centres-villes. Il faut donc penser aux parkings relais comme on l'a déjà évoqué, notamment à l'ouest de la ville, pour pouvoir relier cette partie à Tours. Les aménagements de lignes pour les circulations douces et de parkings protégés et sécurisés pour les vélos seront utiles pour que l'on puisse utiliser tous ces transports les uns avec les autres.

Je suis bien sûr favorable aux transports en commun, mais il faudrait qu'ils soient adaptables et accessibles par tous. Je pense à l'aménagement des rames pour faciliter le transport des vélos, des poussettes et toutes formes de mobilités. Je suis également sensible aux mobilités des quartiers prioritaires. Il y a beaucoup de personnes dans ces quartiers et je pense que c'est important pour rompre l'isolement de pouvoir accéder au centre-ville de Tours, mais également à différents autres sites. Pour cela, il faudra réfléchir à des tarifs adaptés aux personnes les plus démunies. J'espère également que l'on réfléchira à la végétalisation des lignes pour l'embellissement de la ville, en adéquation avec la réalisation du futur écoquartier. Je suis donc tout à fait favorable à la venue du tram dans notre ville.

Mme Kenani :

Merci M. Augis pour les précisions que vous nous avez données. Je démarre mes questions par l'intervention de M. Bousquet qui, à juste titre, a rappelé que les élus de la ville ont toujours veillé à ne présenter dans les investissements à Tour(s)plus, que des projets pertinents, adaptés aux larichois. Carré d'Ô en est la meilleure illustration. Nous sommes effectivement la porte ouest de la métropole. J'ai essayé de recenser les villes : Berthenay, Saint-Genouph, Savonnières, Villandry, Luynes, Fondettes, La Membrolle-sur-Choisille et même une partie de Saint-Cyr. Donc nous sommes une « super » porte ouest par rapport à la métropole. Acheminer cette ligne de tram jusqu'au périphérique me paraît être une évidence. J'ai quand même quelques interrogations. Dans la présentation que nous avons eue, il était question d'une bande de réserve sur la rue de la mairie et je me posais la question de ce qu'il arrivera aux habitations qui sont sur cette bande de réserve. Concernant la localisation des parkings relais, comme l'évoquait Armelle Audin, elle est très

importante. Nous sommes une ville chargée d'histoire, avec une entrée très digne et culturelle à l'heure actuelle. Il ne faudrait pas que cette entrée de ville devienne une entrée logistique de tramway. Je pense notamment à plusieurs terrains que la ville avait acquis de l'autre côté du périphérique, mais je me permets de dire qu'ils ont coûté fort cher et que ce serait pertinent qu'il y ait des arrangements avec la métropole Val de Loire quant à ces terrains. Ma dernière question est plus une réflexion. Ce projet m'enthousiasme, il est ancien, il date déjà de la première ligne de tram A, seulement il ne faudrait pas que le Sitcat oublie la précarité des transports à l'ouest de la commune de La Riche. Transports de bus qui desservent bien au-delà, le petit ouest de la commune de La Riche et qui posent déjà des problèmes au quotidien pour nos concitoyens. Je vous remercie.

M. Plantard :

Faire le choix d'un transport écologique comme le tramway contribue à préserver l'environnement d'une ville, une métropole qui pollue moins et qui innove. Innover, c'est promouvoir des solutions de transport qui préservent et améliorent la qualité de l'air, pour une ville qui respire mieux. Le tramway facilite aussi et surtout les déplacements des habitants, améliore la qualité de la vie, préserve l'environnement. Avec le tram le nombre de transports évolue. La métropole est mieux desservie, le réseau est pertinent et le trafic fluidifié. Aujourd'hui, des milliers de tourangeaux prennent quotidiennement le tramway. Il facilite les voyages, les déplacements professionnels, les courses, l'accès aux soins, les enfants pour aller à l'école, les promenades... C'est un mode de transport incontournable pour la métropole, c'est un moyen de transport incontournable pour la ville de La Riche. Un projet de ville écologique et de développement durable tel celui qui nous anime à La Riche se doit d'utiliser les avantages du tramway. La ville de La Riche attend avec impatience le tramway jusqu'au Prieuré et en facilitera la venue, pour de meilleurs déplacements de ses habitants, pour une ville qui respire mieux.

Mme Bouakkaz :

Le projet de la 2ème ligne du tramway passant par Bretonneau et allant à Trousseau et se prolongeant sur La Riche serait vraiment un très beau projet pour les larichois. Se priver de quelques kilomètres de lignes en plus avec un budget supplémentaire de 20 millions d'euros à l'échelle de la métropole serait dommageable comparé au bénéfice que cela apportera. L'arrivée du tram jusqu'à La Riche verrait ainsi la commune encore plus attrayante et faciliterait ainsi la mobilité des larichois. Aller de La Riche à Tours Nord en passant par le centre-ville, puis rejoindre l'hôpital Trousseau et faire un tour à Joué-lès-Tours sans prendre la voiture serait un grand pas vers les mobilités douces. Ça va propulser le développement économique et immobilier sur La Riche et créer peut-être des emplois.

Les habitants de notre commune ont très envie que le tram arrive jusqu'à La Riche, commune qui a un parc de logements sociaux très important et qui comprend des quartiers prioritaires avec une population en difficulté. Le tramway à La Riche permettrait aux larichois, comme les jocondiens et les tourangeaux, de mieux se déplacer et de sortir de leur quartier, d'aller plus vers l'extérieur.

Je me souviens de La Riche il y a presque 30 ans avec le quartier de la cité des Sables qui était enclavé, fermé où personne ne voulait venir, même le bus qui était la seule issue vers l'extérieur.

Alors, avoir le tramway demain à La Riche serait une grande avancée, une revanche sur le passé et un acte historique. Nous sommes prêts à l'accueillir. J'espère que notre vœu sera exhaussé.

Mme Touret :

En tant qu'élus, nous ne pouvons que nous féliciter de ce futur projet du tram que nous avons découvert ce soir. Nous n'étions pas du tout au courant de la ligne proposée. C'est en grande discussion au niveau de la métropole. Toutes les villes vont avoir un souhait, ce qui est tout à fait normal. En ce qui concerne le transport propre, nous sommes bien évidemment pour. Le tracé nous semble pas mal. En effet, cet endroit de la ville va se développer et les nombreux habitants auront de plus en plus besoin de transport propre, c'est absolument nécessaire. Quelques inquiétudes cependant, lorsque l'on arrive au Prieuré de Saint-Cosme, parking relais, il y aura des moments de la journée où cela sera surchargé, il y aura des soucis de circulation.

Je reviens sur le tracé, c'est dommage que l'on n'en ait pas discuté avant, échangé des idées. Vous dites que vous allez tenir compte de l'avis de la population, ce qui est très bien, pour voir après ce que l'on peut améliorer et faire de mieux, mais je regrette ce passage, car on arrive ce soir avec aucun élément. M. Langé, vous nous dites que c'est pareil pour vous, j'en doute un peu, excusez-moi, mais c'est dommage. Évidemment, nous sommes pour, mais il ne faut surtout pas oublier la périphérie de l'ouest. Je tiens à dire que nous avons eu une excellente présentation. Je me projette avec ce tracé et si j'avais été à votre place, M. Schwartz, j'aurais aussi eu l'idée d'emmener le tram à La Riche puisque nous sommes à proximité de Tours et qu'on a cette possibilité. Maintenant, c'est à peaufiner, ce n'est pas pour tout de suite, ça va coûter, M. Augis l'a dit. Je vous fais confiance pour les larichois, pour le transport, sans oublier l'ouest.

M. Fandant :

J'avais plusieurs interrogations d'ordre technique pour commencer. Lorsqu'on construit un tram, il y a des zones qui peuvent être considérées comme APS (alimentation par le sol). Je vous demande où seront ces zones et les zones caténaïres ? En effet, une zone caténaïre le long du prieuré de Saint-Cosme n'est pas envisageable. Il va falloir que le tram s'intègre dans les zones notamment historiques et prioritaires. La zone industrielle, qui est une friche industrielle actuellement, quel va être son sort avec le tramway ? Quel va être son développement économique demain ? Il faudra aussi que le tram soit intégré dans les circulations douces comme le vélo. Pour l'instant, l'ouest du périphérique n'est apparemment pas concerné. Dommage pour les gens qui y habitent. Y aura-t-il des transports en commun qui pourraient être reliés en étoile pour pouvoir rejoindre le tramway ? Est-ce que la topographie des sols permettra que le tramway passe partout ?

Mme Allain :

Dans ce projet, j'ai une pensée pour nos jeunes. La proximité avec Tours nous prive d'établissements secondaires. Nous n'avons pas de collège ni de lycée pour nos jeunes à La Riche. Actuellement tous nos jeunes se dirigent vers la ville de Tours pour les collèges, boulevard Tonnelé par exemple, mais pour tout ce qui est lycée, c'est Tours nord, Grammont ou le centre de Tours. Actuellement, malgré les deux lignes de bus dont est dotée la ville, nos jeunes, le matin, aux heures de pointe entre 7h30 et 8h30 sont obligés d'aller à pied jusqu'au boulevard Tonnelé pour avoir un bus qui les dirige soit vers Tours nord soit vers Grammont. L'arrivée du tram sur notre centre-ville pourrait permettre à tous ces jeunes d'avoir une proximité avec leurs établissements scolaires. C'est un plus pour nos jeunes, pour notre avenir.

M. Langé :

Je ne pouvais pas ne pas dire un mot sur ce sujet, dans la mesure où, depuis un certain nombre d'années, je suis l'évolution de la ville de La Riche en accompagnant le travail des services de la ville. Passer de 7000 habitants lorsque je me suis trouvé la première fois dans cette salle à 11000 aujourd'hui et quelques centaines de plus dans quelque temps, est une manière de montrer qu'en un peu plus de vingt ans, la commune s'est complètement transformée de ce point de vue là. Mais il a quand même fallu une vingtaine d'années. Je voudrais donc précisément attirer votre attention sur la longue durée. Tout à l'heure, Alain Bouin a rappelé très justement que dès 2010, on réfléchissait à cela et qu'il n'a pas reçu un accueil important sur les propositions. Mais en 2010, on était dans la réflexion de la ZAC du Plessis botanique et dès 2010, avec l'aménageur qui venait d'être désigné, on réfléchissait sur le passage en site propre d'un transport en commun, on ne rêvait pas encore de tram, mais le site propre était déjà prévu. Les choses se font donc sur le long terme et se préparent. Si aujourd'hui l'étude fouillée, affinée, à l'échelle de la métropole a pu s'intéresser à la desserte de La Riche, c'est parce qu'on a su préparer, en amont, depuis des années, la possibilité de l'atteindre. Donc il faut à la fois préparer une infrastructure de cette importance et se projeter dans l'avenir, penser que l'arrivée de cette infrastructure va, cette fois, modifier considérablement l'urbanisation dans son ensemble. Le tramway qui n'est qu'un des éléments de la mobilité, c'est même presque le dernier maillon de la mobilité pour arriver à l'hypercentre. Le tramway est à la fois une réponse à une densité de population qui existe, comme vous l'avez tous illustré par vos interventions, mais aussi un appel à une réorganisation de la ville sur elle-même.

Je répondrai alors à une des inquiétudes qui sont évoquées. Faut-il hésiter à prolonger le tramway jusqu'à l'extrémité, jusqu'au périphérique, compte tenu de l'élargissement des voiries qui est prévu, ou seulement le faire aboutir à l'Hôtel de Ville ? Faut-il craindre de se projeter dans l'avenir pour voir que l'ouest de la rue de la mairie s'organisera autrement ? Certes pas, il faut absolument souhaiter que la ligne aille jusqu'au périphérique. Mais d'un autre côté, il ne faut pas semer l'inquiétude pour tous ces larichois qui y habitent. Il est clair que lors de l'élaboration du PLU, ce qui a été réservé, c'est que la reconstruction de ce qui pourrait gêner le passage du tramway se fera en retrait.

Mais pour le moment, rien ne change, rien ne doit changer et pourtant le tram doit passer. Il y a des secteurs de la ligne 1 où coexiste le passage du tram avec la circulation automobile pour la desserte des habitations qui continuent d'être là. Le temps fera son affaire progressivement parce que les espaces, les propriétés seront valorisés par le passage du tram et la ville évoluera au fur et à mesure. Je veux dire par là que l'arrivée du tram se prépare dans des projets qui sont des espaces vides de la ville. On l'a fait avec le projet de la ZAC du Plessis Botanique, mais je veux dire qu'ensuite, la ville se reconstruit par le tram qu'on a osé faire venir jusqu'à nous. De ce point de vue je ne sais pas d'où est né le projet de faire le terminus du tram au prieuré de Saint-Cosme, mais à relire Pierre de Ronsard, il n'en avait pas eu l'idée. En revanche, ce lieu qui est un lieu symbolique et M. le vice-président l'a très justement souligné tout à l'heure. Plusieurs fois vous avez utilisé l'expression « porte de l'agglomération » et vous avez eu raison de dire cela et il faudra le redire parce que le tram passant sur La Riche et desservant les larichois, ne doit pas être mobilisé seulement dans l'intérêt des larichois, il est au service de l'ensemble des habitants de la métropole. Noura, tu l'as très bien dit tout à l'heure, tu as fait la liste des différentes communes qui sont à l'ouest et qui pour le moment n'ont guère d'autre accès pour rejoindre la ville de Tours que de passer par la ville de La Riche avec leur voiture. Ce qu'on leur proposera demain, c'est précisément pour ces habitants de Fondettes, de Luynes, de Saint-Genouph, de Savonnières, de pouvoir déposer leur voiture à la porte de la ville et de prendre le tram au terminus Pierre de Ronsard.

Cette approche donne un autre sens et un autre volume à l'effort que va faire la métropole pour la ville de La Riche. Ce n'est pas seulement un cadeau pour la ville de La Riche, c'est un service pour l'ensemble des communes appartenant à la métropole et de tout cet ouest. Finalement, permettre un parking relais aux portes de la métropole, c'est-à-dire auprès du périphérique, c'est permettre aux habitants de ces autres communes qui appartiennent à la métropole et qui ont préféré s'éloigner du centre-ville pour des raisons qui les regardent, le développement de ces campagnes, c'est leur permettre en laissant leur voiture à cet endroit de devenir à partir de La Riche, des véritables urbains et ainsi d'apaiser la circulation dans la ville de La Riche, plutôt que de la traverser avec des voitures et de profiter eux aussi du service du tram, qui est après tout un tram métropolitain. Voilà ce que je voulais dire sur ces perspectives à venir qui donnent son sens à cette incursion du tram jusqu'au Prieuré de Saint-Cosme.

M. Augis :

J'étais venu à votre invitation avec la possibilité d'avoir un tramway et je vais repartir avec un terminus Pierre de Ronsard avec un APS. Ce n'est même plus de l'enthousiasme. Je ne me permettrai pas de faire une synthèse, je vais laisser M. le Maire la faire. Je vais répondre aux différentes interrogations qui ont été évoquées. Pour tout ce qui est de l'APS, je ne me permettrai pas d'aller jusque-là. Avant de savoir s'il y aura un APS ou une caténaire, on va d'abord voir si une ligne de tramways vient jusque chez vous. Juste pour vous rappeler, il n'y a que le haut de la rue Nationale jusqu'au coin de la rue Charles Gilles qui est en APS, il n'y en a pas d'autre ailleurs. Il y a des avantages esthétiques, mais il y a aussi des inconvénients. Ce n'est pas toujours évident, dans beaucoup de villes européennes l'APS n'empêche pas d'avoir des quartiers historiques qui n'ont pas été défigurés. Ce sera peut-être un débat pour beaucoup plus tard, où chacun aura le droit d'exprimer son point de vue. Pour ce qui est de l'achat de foncier autour du Prieuré de Saint-Cosme, je ne suis que Vice-président en charge des mobilités, je laisserai à votre maire qui est en charge de cette partie-là, à M. P. Briand, le Président et au rapporteur M. C. Gatard le soin de parler argent, moi je ne parle que de mobilité.

Je pense en effet qu'il y a une précarité ouest des transports et vous avez raison de l'avoir signalé. Depuis que j'ai en charge cette vice-présidence, je rappelle de temps en temps, qu'auparavant, les transports étaient gérés par le Sitcat et avec tout le respect que j'ai pour le Sitcat, après y avoir travaillé, c'était mieux de travailler en terme de mobilité avec les transports, c'est-à-dire Fil Bleu, qui sont dirigés par une commission de mobilité autour des maires dans l'enceinte même de Tours métropole ou ex Tour(s)plus parce que ça permet de rappeler un certain nombre de problématiques. Et c'est vrai que je reproche de temps en temps, c'est pour cela que l'on a commencé un travail avec les services de Laurence Marin et l'ensemble des villes, de voir si notre réseau n'est pas trop historique, c'est-à-dire de voir si on n'a pas fait un empilement au fur et à mesure des besoins. Je prends toujours l'exemple d'une ex ligne 9 qui s'arrêtait à la Bergeonnerie, puis un jour, on a eu des besoins du côté de Joué-lès-Tours alors on l'a emmenée jusqu'à la Vallée violette, mais on ne l'a jamais raccourcie. On a au fur et à mesure mis un peu plus de temps de voyage. Par chez vous, la précarité n'a pas été résorbée malgré les dynamismes des différentes communes.

Et si aujourd'hui on essaie de réfléchir, avec la nouvelle délégation de service public des transports en commun qui va voir le jour au 1^{er} janvier 2019, puisque notre délégation s'arrête fin 2018, de voir comment on peut imaginer un réseau de transport où il y a peut-être plus de rabattement vers des transports en site propre pour que les gens soient incités à prendre ce genre de transport. La seule chose à laquelle il faut réfléchir, c'est que l'on pense toujours à l'aller, et après il faut penser que l'on revient et qu'il n'y ait pas un temps d'attente trop important qui vous empêcherait de faire ce rabattement dans les deux sens. C'est en cela que l'on travaille aujourd'hui en budget constant d'environ soixante millions d'euros pour vous donner un ordre d'idée du fonctionnement de Fil bleu des transports en commun.

Donc oui, il y a une précarité que l'on doit travailler avec la municipalité où on a des échanges assez réguliers sur l'évolution de la ville et comment on peut venir avec des transports. Pour les transports scolaires, c'est vrai que vous n'avez pas un certain nombre d'équipements et les enfants de La Riche doivent parfois prendre des transports un peu trop longs. C'est un inconvénient qu'il faut que l'on puisse faire évoluer, pas du jour au lendemain, mais l'hypothèse de cette grande ligne de tramways qui viendrait jusque chez vous et l'évolution des transports telle que l'on est en train de la voir aujourd'hui doit prendre en compte l'ensemble de ces demandes.

Pour tout ce qui est de la billetterie, je pense que l'on pourra refaire une réunion, mais pas ce soir, car cela nous éloignerait de notre sujet malgré que ce soit un sujet très très important.

Pour ce qui est des vélos, il y a eu une petite avancée, dorénavant, vous pouvez prendre votre vélo à n'importe quelle heure dans le tramway. C'est aussi ça la métropole qui veut faire une altération entre les différentes mobilités. Du coup, s'il y a une deuxième ou une troisième ligne, ce sera pareil. C'est important car nous ne pouvons pas construire des parkings relais à tous les arrêts, donc il faut trouver des modes de rabattement des populations, voiture, ou à pied ou à bicyclette qui leur permet de venir jusqu'à l'arrêt. Vous l'avez dit, vous êtes à la porte d'un hôpital. Dans notre métropole, il n'y a pas de frontière entre les communes, l'ensemble des maires de la métropole essaie d'avoir une vision de territoire métropolitain, une espèce de bassin de vie de nos populations.

On voit bien à travers toutes vos interventions, que vous êtes décidés, prêts et que vous avez par le passé dès 2010, voire même avant, vu un certain nombre d'éléments qui permettaient de restructurer la ville pour accueillir des transports en site propre. Il y a le tramway, mais aussi le bus à haut niveau de service. La démarche que vous allez avoir dans les prochaines semaines sera très importante. Il faudra bien rappeler que la porte ouest est prête à accueillir des transports en site propre au-delà de l'hôpital Bretonneau. Vous pouvez compter sur votre maire qui a su en commission des maires l'autre jour, rappeler tout l'enjeu pour lui d'obtenir un tracé qui permette à La Riche à un tramway de voir le jour. Je repartirai de La Riche avec cette vision où au-delà de simplement une mobilité tramway vous avez une ville qui, aujourd'hui a les éléments autour de l'urbanisme et de la vie associative qui amènent à la volonté d'avoir cette seconde ligne de tramways. C'est important et on apprend toujours à voyager au-delà de sa ville. J'ai retenu des petits éléments que vous avez pu les uns et les autres exprimer, je saurai les rappeler à mes propres élus, puisque nous sommes potentiellement intéressés par la seconde ligne. Il y a plusieurs tracés, si tant est que la seconde ligne aille vers Trousseau, il y a le passage parc Grammont et il y a le

passage avenue de Bordeaux et sur ce passage il y a une petite partie qui concerne la ville de Joué-lès-Tours. Je retiens donc vos éléments pour défendre moi-même mon projet devant Tours métropole au moment où il y aura des choix à faire sur les différents tracés.

Maire :

Merci M. le vice-président, cher collègue, merci sincèrement d'avoir accepté mon invitation à venir vous exprimer devant notre Conseil municipal. J'ai aussi quelques éléments à dire avant de passer au vote du vœu.

Sur la méthode, vous avez raison, celle que l'on va employer pour concerter la population est évidemment de ma responsabilité. J'ai entendu ce soir un certain nombre de choses sur la question de la rue de la mairie. Vous l'avez dit dès l'introduction, ces sujets-là doivent se faire en étroite association avec les riverains concernés et ce sera le cas lorsque la métropole aura pris la décision définitive de ce tracé que vous avez vu ce soir pour la ville de La Riche. Évidemment, on construira ce projet avec les habitants pour répondre aux interrogations s'il est choisi par nos collègues de la métropole. Pour une fois, chers collègues, positivons et voyons les atouts du tram avant de voir les difficultés, mais nous aurons bien le temps de les regarder précisément avec les services de la métropole.

Il y a eu d'autres éléments évoqués tout à l'heure sur la question des cessions de terrain. Tout à l'heure en commission générale, il vous a été précisé que la différence entre l'arrêt Bretonneau et l'arrêt Pierre de Ronsard représente à peu près vingt millions d'euros. C'est-à-dire que la métropole investirait ce montant sur notre commune, cela est considérable. Je vous proposerai lorsqu'il sera temps que les cessions se fassent probablement de façon symbolique auprès de la métropole. C'était important aussi ce soir que chacun d'entre vous mesure l'enjeu d'un investissement comme celui-ci pour notre commune. J'ai entendu aussi : pourquoi ne pas avoir discuté avant sur la ligne présentée ce soir ? Ces sujets ont été préparés par les services de la métropole. Le passage d'un tram nécessite et vous en avez eu la démonstration ce soir, un certain nombre d'exigences. Nous n'aurons pas le choix sur le tracé du tram tel qu'il vous a été présenté ce soir. Nous aurons la possibilité de regarder précisément les impacts, mais nous n'aurons pas le choix de ce tracé. Nous avons le choix par le vœu que nous allons émettre tout à l'heure, de permettre à la métropole de poursuivre la réflexion. Nous avons la possibilité de l'accepter ou de le refuser, cela fait partie du vote que l'on va faire tout à l'heure. Effectivement, il y a eu une réunion au bureau des maires. Il y a la volonté maintenant d'aller voir l'ensemble des conseils municipaux qui sont concernés, la seule instance parfaitement légitime et qui permet d'informer la population, c'est le Conseil municipal et c'est ce que nous faisons ce soir. Chacun a eu ce soir dans mes conseillers, les informations au même moment, ce qui est important à préciser. Les maires effectivement ont eu une information préalable et pour ce qui me concerne, j'ai décidé immédiatement de vous communiquer cette information après les délais légaux de convocation du Conseil municipal.

Pour terminer, l'ensemble de nos débats montre bien que le tram est un enjeu considérable pour la ville de La Riche. Quelques éléments de vos débats comme l'enjeu pour la jeunesse qui a été très bien dit par la première adjointe, Martine Allain. C'est un enjeu de toutes les mobilités, il a été dit aussi que c'est un enjeu écologique, un enjeu majeur pour l'attractivité de notre ville, globalement l'attractivité de la métropole, mais aussi l'attractivité de notre commune pour ce qui nous concerne ce soir, un enjeu pour la population et j'ai particulièrement apprécié qu'il soit évoqué la question de la fragilité d'une partie de notre population. Le tracé qui vous serait proposé passerait par le quartier prioritaire, tel qu'il a été nouvellement défini dans le cadre de la politique de la ville, en passant par le 11 novembre. Donc oui cela serait un élément permettant de relier plus facilement, toutes les institutions, les entreprises, le centre-ville de Tours, pour permettre l'emploi, mais aussi l'accès aux soins, c'est évidemment quelque chose d'important et on y tient. Je me réjouis que le volet solidarité que j'ai souvent défendu notamment dans le cadre du projet de territoire de la métropole soit un élément qui va être pris en compte dans le choix d'une future ligne de tram. L'enjeu de l'ouest a été évoqué et si nous avons un tram à portée de périphérique, cela contribue à mieux desservir l'ouest de notre commune.

Je tiens aussi à saluer la méthodologie d'échange du vice-président M. Augis avec les maires, les adjoints, les services pour la question du transport, car nous avons eu ce soir des échanges sur la

question du tram, mais nous avons aussi eu des échanges sur la question des futures lignes de bus qui seront définies en 2019. Dans ces échanges-là, il faut qu'on améliore la desserte en transport en commun après le périphérique et cela fait partie des sujets qui ont déjà été pris en compte au niveau technique par la métropole et que j'ai défendus avec mes adjoints auprès de la métropole.

Si ce soir nous avons insisté sur le fait que la ville de La Riche est prête à accueillir le tramway, ce n'est pas un enjeu que pour notre ville, on l'a bien compris, c'est aussi une porte d'entrée de l'ouest de la métropole. Nous présentons aussi notre démarche et s'il faut accueillir un parking relais, nous y contribuerons, c'est ça l'enjeu, un enjeu métropolitain. On n'est pas uniquement là pour défendre un territoire. La vision métropolitaine est bien celle de dépasser les frontières des communes. Merci à vous toutes et à vous tous pour ce débat.

Lecture du vœu :

A l'unanimité, par 32 votes pour et 1 abstention (M. Fandant) le Conseil municipal décide d'adopter le vœu formulé portant sur le passage sur le territoire communal d'une ligne de tramways.

La séance est levée à 21 h 15

Affiché à la porte de la mairie en application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,

Wilfried SCHWARTZ

Les secrétaires de séances

M. Florent Barbault

M. Eric Fandant